

FAIRE VIVRE SON CLUB

Module

Code de référence > T4C02MAC

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse à des dirigeants (élus ou non), entraîneurs, arbitres, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles, qui participent, ou sont amenés à participer, au fonctionnement du club par la mise en place d'une action (journée parents-enfants, portes ouvertes, commission jeunes dirigeants, recrutement d'un salarié, etc.) en relation avec le projet associatif.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

Être capable d'élaborer, de gérer et de promouvoir une action en relation avec un projet associatif

PRÉREQUIS

Être licencié FFHandball.

CONTENUS

Élaborer et gérer un projet associatif

- Participer avec les dirigeants du club à l'élaboration du projet associatif de sa structure.
- Contribuer à la gestion administrative de sa structure en prenant en compte les statuts et règlements de la vie associative, sportive et fédérale.
- Participer à la conduite et au suivi de projets au sein de sa structure.
- Mobiliser des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, activités ou tâches de sa structure.
- Mobiliser les acteurs de son environnement pour mener à bien ses projets.

Valoriser et promouvoir les activités

- Utiliser les différentes offres de pratique et services de la structure pour contribuer à développer le modèle économique.
- Mobiliser les services des instances fédérales au service de ses projets.
- Communiquer sur les projets auxquels il participe.
- Entretenir des relations avec les différents partenaires de la structure.

ÉVALUATION

Le formateur proposera une grille d'évaluation en fin de formation pour définir le niveau de réussite du stagiaire.

Informations pédagogiques
5100000.formation@ffhandball.net

Secrétariat ITFE
itfe@aura-handball.fr
06 16 04 18 76



LIEUX

11 bassins géographiques



DURÉE ET ORGANISATION

Module de 40 heures

Présentiel

> 8 heures

+ Parcours de formation ouvert à distance

> 32 heures



TARIFS

Stagiaires bénévoles

Frais pédagogiques :
200 € (40 h x 5 €)

Stagiaires salariés

Frais pédagogiques :
480 € (40h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

CALENDRIER



Inscriptions pour la période 1 :
31 août - 30 septembre 2020

Période 1

⇒ 17 octobre - 20 décembre 2020

Inscriptions pour la période 2 :
12 décembre 2020 - 17 janvier 2021

Période 2

⇒ 6 février - 25 avril 2021